

LE COMBAT SYNDICALISTE

CNT 2€ **JUN 11** **CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL**
L'HEURE EST VENUE DE BÂTIR UN AUTRE FUTUR. UN FUTUR SANS EXPLOITATION. UN FUTUR SANS DOMINATION. UN FUTUR ÉMANCIPÉ POUR DES HOMMES ET DES FEMMES LIBRES ET ÉGAUX.
SALUTATIONS ANARCHOSYNDICALISTES ET SYNDICALISTES RÉVOLUTIONNAIRES. NUMÉRO 358.



JOURNAL MENSUEL



p2 :
Le sabotage de la sécurité sociale continue :
empêchons le !
Une lutte bien soignée à l'école des aides-soignant-e-s

p3 :
IKEA et les NAO, inacceptable pour les précaires !
L'éducation nationale, lourdement sanctionnée.

p4 :
G8 de l'éducation et de la recherche : coulé !

L'éducation un problème épineux.
EREA : ça remue chez les parents pauvres de
l'éducation.

p5 :
L'acharnement à la poste.
Université populaire, la faculté de se prendre en main.

p6 :
Casse de l'éducation prioritaire laboratoire néo-libéral.

p7 :
Gaz de schiste : la boulette du gouvernement.

p8 :
Vers une révolution en Algérie ?
1er mai sous les balles à Setubal.
Palestine : 2 militants éliminés.

p9 :
Révolte au Burkina.
Journées internationales de l'éducation publique.

« Terre et Liberté »

p10 :
Le capitalisme des mots déguisé en évidence.
Mayonnaise Christ.
Rudolf Rocker.

p11 :
La rue à témoins.
Semons la résistance.

Le sabordage de la sécurité sociale continue, empêchons le !

Après avoir « sauvé les retraites » en les vendant au privé et en réduisant les pensions de la majorité la moins riche de la population, le gouvernement et le patronat entreprennent maintenant de « sauver la sécurité sociale »... au profit des assureurs.

L'enfumage s'appelle « grand chantier sur la prise en charge de la dépendance », présenté comme une « avancée sociale », par la création d'une nouvelle branche de la sécurité sociale : le 5ème risque (la dépendance). Les 4 « risques sociaux » (maladie, accidents du travail, retraites, CAF) que couvre actuellement la sécu comprennent déjà la dépendance qui relève de l'assurance maladie comme les affections longue durée. Il n'y aurait plus d'argent dans les caisses de la sécu et il faudrait financer ce 5ème risque « autrement » c'est à dire en appelant les assureurs vautours à la rescousse.

Après avoir patiemment creusé le « trou de la sécu » à grand coup d'exonérations de cotisations sociales pour le patronat (plus de 20 Mards d'€ par an depuis 15 ans), il faudrait maintenant trouver les 22 milliards (bientôt 30) que coûte la dépendance tous les ans.

Les personnes en situation de dépendance se situent à la charnière entre les structures sanitaires (hôpitaux, traitements médicaux, médecine à domicile...) et les

structures sociales (aides à domicile, ...). Ces dépenses sont actuellement couvertes par la sécurité sociale et par les départements (Aide personnalisée d'autonomie...).



Le financement de la sécurité sociale (par cotisation) est le plus égalitaire mais il ne profite pas aux financiers, ni aux assureurs. Le financement des départements en charge des structures sociales se fait par l'impôt. Il a la préférence du patronat car ce ne sont pas des « charges sociales » (terme patronal pour

désigner les cotisations sociales qui sont une part de nos salaires et qui nous appartiennent). L'objectif du patronat (et de l'UMP) c'est de mettre la main sur la manne financière que représentent les cotisations de sécurité sociale (plus de 550 milliards d'€ par an ! Plus que le budget de l'État) afin d'en disposer pour la spéculation financière en la ramenant dans le giron de l'assurance privée.

Ainsi Sarkozy propose comme assurance le recours à ces assureurs qui ont déjà, selon lui, « une expérience certaine dans la gestion de ce type de risques, et ce depuis de nombreuses années ». C'est donc dans ce cadre que les « commissions de travail » gouvernementales doivent dégager des « propositions » pour l'élaboration de la loi de finance de la sécurité sociale de l'automne 2011. Il est facile de prédire les propositions dont vont accoucher ces commissions fantoches. On peut les lire dans les positions du groupe de travail « santé » du Medef : il faut créer et favoriser une souscription obligatoire à une assurance privée pour les travailleurs-euses de plus de 50 ans. À nous de savoir si nous voulons laisser brader notre système de santé au profit de ces charognards ou si nous voulons le défendre et l'étendre pour que la santé devienne vraiment un droit universel.

✚ CNT UD 38

Une lutte bien soignée

à l'école des aides-soignant-e-s



IFRASS à Toulouse, deux jours de grève, huit heures de blocage et : victoire !

Après notre lutte victorieuse de février qui a conduit, après une semaine de grève, au départ du directeur général, l'IFRASS (école de travailleurs sanitaires et sociaux) s'est remise en mouvement mercredi 27 avril.

Une des formatrices aide-soignante en CDD depuis deux ans, ne devait pas être réembauchée et cela mettait en péril la promotion actuelle d'aides-soignant-e-s. Sur les deux postes et demi de formatrices au début de l'année, l'un a été abandonné suite à un départ en retraite, l'autre risquait lui aussi de disparaître (du fait de la non embauche de la formatrice en question). Jusqu'à jeudi midi, la direction nous soutenait que la décision venait de la région, financeur et employeur. Selon nous, cela venait plutôt en représailles à sa participation à la grève de février, puisque le poste était budgété et l'enveloppe budgétaire de la formation excédentaire.

Du coup, mercredi 20, les promos d'aides-soignant(e)s se sont mises en grève pour obtenir l'embauche de leur formatrice en CDI. Rejoints et soutenus par la CNT, puis par le collectif étudiant (créé pendant le mouvement de février), nous avons tenu le blocus de l'école

le lendemain toute la journée, n'ouvrant que l'amphi de l'école pour les AG.

Pendant cette journée d'action, le chargé de mission qui remplace jusqu'à juillet l'ancien directeur général, continuait à maintenir, comme il le faisait depuis deux mois, que c'était la région qui décidait de cette embauche et que lui et le CA étaient pour mais ne pouvaient rien faire. Pas de chance pour lui, le directeur de la formation éducateur était en réunion avec la région au même moment. Il apprit, après avoir interrogé les responsables, que la région ne voulait pas entendre parler de cette affaire et qu'en fait, l'IFRASS était seul décideur...

Grillé lamentablement devant tous les étudiants et les formateurs, ce « chargé de mission » a contacté fissa le président du CA qui a daigné se déplacer sur place. Nous avons donc décidé de rester pour « l'accueillir » et de ne pas aller à la région. Miracle : un quart d'heure avant son arrivée, on nous annonce que les budgets ont été débloqués par la région et que la formatrice peut être embauchée en CDI (quelle coïncidence...).

Le président du CA nous a dit par la suite que « cela n'avait rien à voir avec la mobilisation et qu'il ne faisait pas ça sous la pression » (et bien sûr, dociles et disciplinés, nous l'avons cru...).

Nous avons profité qu'il soit là pour lui dire que nous avons compris la leçon et que dorénavant, nous n'hésiterions plus à nous mettre en grève ni à bloquer l'école (ça, ça lui a ôté son sourire).

Une belle victoire, presque trop rapide, qui laisse présager d'autres luttes (pour le non remplacement du directeur général par exemple ou l'embauche de tous les vacataires précaires en CDI). Cette école se politise petit à petit et ça fait plaisir. La lutte paye toujours.

✚ CNT 31

CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL

Tél. : 0 810 000 367 (prix d'un appel local)

CNT - BP 30423 - 35004 Rennes cedex

www.cnt-f.org - Mèl : cnt@cnt-f.org

COMBAT SYNDICALISTE

Tél. : 08 72 58 35 90 (prix d'un appel local)

CNT - 18 av. de la Gloire - 31500 Toulouse

Mèl : cs-administration@cnt-f.org

Environ un millier de personnes se sont réunies, lundi 25 avril, anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl devant la centrale du Blayais près de Bordeaux. Appelées par des organisations de lutte contre le nucléaire, elles réclamaient la fermeture de la centrale.

Concert et prises de paroles ont rythmé la journée qui s'est déroulée sans incident, la seule présence répressive visible étant un hélicoptère de la gendarmerie tournant au dessus du site.

Pat Grimard ✚ STE33



IKEA et les NAO inacceptable pour les précaires !

Le jeudi 21 avril 2011, s'est tenue à Fos sur Mer, la dernière journée de négociation annuelle obligatoire.

Dès 5h du matin, la section CNT Ikéa Metz Dépôt tenait un piquet de grève. C'est la première action du syndicat depuis qu'il a désigné cette semaine un représentant de la Section Syndicale.

Cette action s'est faite en lien avec la section CGT qui a rejoint le mouvement sur le poste de l'après midi.

La CNT peut annoncer un taux de gréviste de 20 % le matin et de 15 % l'après midi. La grève a perturbé le service réception des marchandises, le transit, et le contrôle.

À 17H, les négociations se sont conclues sans qu'un accord ne soit trouvé.

Les syndicats représentatifs ont refusé de signer le protocole proposé par la direction : 1,8% d'augmentation générale plus une augmentation individuelle calculée sur les évaluations. Note 1 : 0 %, Note 2 : 0,2 %, Note 3 : 0,6 % Note 4 : 3,2 %. Ces propositions sont une insulte au travail fourni par les salariés tout au long de l'année. Travail ayant permis à Ikéa de faire progresser son chiffre d'affaire et sa marge bénéficiaire. À l'heure où le coût de la vie est de plus en plus élevé, une des entreprises ayant traversé la crise avec succès plonge ses salariés dans la précarité et la misère. Le fameux modèle suédois vole en éclat et ne laisse plus entrevoir que la réalité : celle d'une entreprise capitaliste comme les autres, exploitant ses salariés comme les autres.

Toutefois, la CNT se félicite de la combativité affichée par les salariés grévistes de Fos sur Mer et de Metz ainsi que de la solidarité interprofessionnelle manifestée aujourd'hui par ses adhérents. La section CNT s'est ainsi renforcée grâce à son action

et à de nouvelles adhésions.

Elle donne rendez vous aux salariés prochainement, ainsi qu'aux autres organisations syndicales, afin de définir, à la base, les modes d'actions nécessaires pour que les justes revendications exprimées dans cette grève soient satisfaites le plus rapidement possible.

Elle appelle le maximum de salariés à rejoindre ses rangs pour développer un syndicalisme interprofessionnel, de lutte de classe, émancipateur et libertaire.

✚ Le Secrétariat Relations Médias de la CNT pour la section CNT Ikéa



L'éducation nationale : lourdement sanctionnée

Le jeudi 21 avril 2011, s'est tenue à Fos sur Mer, la dernière journée de négociation annuelle obligatoire.

On peut lire sur le site du ministère de l'éducation : « Dans le cadre de la Bataille pour l'emploi et du plan de cohésion sociale, le ministère de l'éducation nationale propose 45 000 "emplois vie scolaire" dans toute la France [...] Les contrats emplois vie scolaire sont soit des contrats d'avenir (CA), soit des contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE). Le contrat d'avenir est un contrat à durée déterminée [...] La personne employée bénéficie d'actions de formation et d'accompagnement... »

Depuis déjà longtemps, la fonction publique - et notamment l'éducation nationale - donne l'exemple dans la non-application de la réglementation du travail... Alors qu'un contrat à durée déterminée doit dans le privé correspondre à un besoin temporaire, l'administration maintient en contrats précaires des emplois qui devraient être des postes de titulaires. Ainsi avant la limite fatidique où les CDD doivent être légalement transformés en CDI, les personnes recrutées sont jetées sans aucun état d'âme avant d'être remplacées par d'autres contrats précaires...

Comble du cynisme et de la mauvaise foi, ces contrats sont présentés comme des contrats « d'avenir ». Non seulement la précarité est institutionnalisée au sein de l'éducation nationale mais l'État, employeur comme les autres, a tendance à oublier les quelques devoirs qu'il a envers ses employé.es. La formation promise et obligatoire n'est que rarement (jamais ?) assurée. Dans le financement prévu pour les EVS, on a oublié la ligne formation !

Heureusement, de temps en temps, certain.es se réveillent et décident d'au minimum faire appliquer leur droits (pour le peu qu'il en reste !)

Ainsi à Orléans, 28 EVS soutenu.es par le Collectif 49 des précaires de l'Éducation

nationale ont poursuivi leur employeur, le lycée David, pour absence de formation au cours de leur contrat.

Le conseil des prud'hommes d'Angers a condamné le lycée à verser à chacun.e des plaignant.es 4 000 € au titre du préjudice. Il a par ailleurs considéré que le refus de l'employeur d'honorer les obligations prévues par la loi annulait les CDD en Contrat d'Avenir et en conséquence les a tous requalifiés en CDI.

Chaque EVS concerné a obtenu environ 2 500 € pour cette requalification en CDI et environ 6 000 € pour licenciement abusif. Enfin, chacun des EVS a obtenu 900 € pour les frais d'avocat. Deux des EVS encore en poste ont vu leur contrat requalifié en CDI.

L'administration peut encore faire appel de cette décision mais pour le moment ce serait environ 450 000 € à la charge de l'Éducation nationale. On peut espérer que le ministère n'ait pas le cynisme de laisser le lycée payer sur ses fonds propres un dysfonctionnement induit par sa politique d'économie à tout prix.

Nous sommes tous et toutes convaincu.es de l'iniquité de ses emplois sous payés, sans « avenir » contrairement à leur titre pompeux. Nous ne pouvons que nous réjouir du petit grain de sable qui parfois enraye la machine à écraser... Cette victoire doit

encourager tou.tes ceux qui aujourd'hui subissent la précarité à croire en la possibilité de lutter, à ne pas rester isolé.es. C'est un exemple de plus qui confirme l'efficacité des actions collectives. Ensemble on est plus fort, luttons pour que ce qui nous reste comme droit soit appliqué et pour que cesse la précarisation systématique des emplois au sein de l'éducation nationale !

Pat ✚ STE33



ABONNEZ-VOUS AU COMBAT SYNDICALISTE

Je m'abonne pour 11 numéros (1 an) au prix de 30 € (soutien), 22 € (standard), à partir du numéro :
Si réabonnement, merci de cocher la case :

NOM PRÉNOM ADRESSE

PROFESSION MAIL

Chèque à l'ordre du *Combat syndicaliste* à renvoyer à *Combat syndicaliste c/o CNT 31, 18 av. de la Gloire, 31500 Toulouse.*

ABONNEMENT GRATUIT Si vous souhaitez qu'un-e ami-e s'intéresse au CS ou si vous avez vraiment trouvé merveilleux ce numéro, mais que vous n'avez pas la possibilité de vous abonner tout de suite, alors lisez bien ceci : **durant 3 numéros, nous vous abonnons gratuitement.** Il vous suffit de remplir le bon ci-dessus et de cocher cette case.

Toutes ces offres d'abonnement valables uniquement en France métropolitaine. Nous contacter pour l'étranger. L'offre d'abonnement pour 3 numéros gratuits valable une seule fois par personne (même nom, même adresse). Bonne lecture.

G8 de l'éducation et de la recherche : coulé !

Déclaration finale du contre-G8 « éducation-recherche »

Nous, organisations et individu-e-s qui nous sommes retrouvé-e-s au contre-sommet à Dijon du 5 au 7 mai 2011, réaffirmons notre détermination à lutter pour une éducation émancipatrice tout au long de la vie, et pour une recherche indépendante au service de tou-te-s.

Nous dénonçons la marchandisation planifiée de l'éducation, de la recherche et de la culture.

Nous sommes fondamentalement attaché-e-s :

à une éducation publique et gratuite, ouverte à tou-te-s,

à une recherche publique au service de tou-te-s,

à leur indépendance en refusant leur pilotage par les pouvoirs politiques, économiques, financiers, religieux,

au développement des savoirs et des connaissances fondés sur les coopérations et le travail collectif, dont le maintien est une condition de l'élaboration et de la transmission/construction des connaissances,

à une authentique collégialité des décisions, sans hiérarchie, et à la représentativité des assemblées,

au respect et à la solidarité entre les domaines de la connaissance et leurs acteurs, respect et solidarité garants de la créativité, de la diversité et de la richesse intellectuelle de la communauté éducative,



à la non-mise en compétition, et au rejet du fantasme de « l'excellence »,

à une éducation émancipatrice et critique, une formation initiale solide qui permette à tou-te-s un véritable accès à la culture, à l'enseignement supérieur, à une formation tout au long de la vie,

à une pédagogie qui permette aux élèves et aux étudiant-e-s de participer activement à la construction de leurs savoirs,

à la liberté d'enseignement des enseignant-e-s et à la liberté d'apprentissage des étudiant-e-s,

à la stabilité de l'emploi, contre toute forme de précarité y compris la mobilité contrainte,

à des conditions de travail décentes et respectueuses de la dignité des personnes,

à la liberté pour tou-te-s d'étudier et de travailler dans le monde, dans le respect du principe de libre circulation des personnes.

En conséquence, nous sommes déterminé-e-s et nous engageons à :

promouvoir les alternatives socio-éducatives et toutes les initiatives visant à construire une autre société, juste et égalitaire,

dénoncer les réformes passées et à venir qui poursuivent la marchandisation de l'éducation et de la recherche, travailler au développement et à la convergence des luttes, interprofessionnelles et transnationales, par toutes formes d'actions et d'auto-organisations,

dénoncer toute forme de répression des luttes sociales et soutenir les personnes, collectifs, organisations qui en sont la cible à travers le monde,

construire la mobilisation contre les sommets internationaux, comme les G8 et G20, et les politiques libérales qui en découlent.

Le collectif d'organisation du contre-sommet « éducation-recherche »

Alternatifs 21, AMEB, ATTAC, CGT-Ferc, CNT21, CUAE, FASE, FSE, FSU 21, Forum social local 21, NPA 21, RUSF21, RUSF Franche-ComtéSNASUB-FSU 21, SNESUP-FSU 21, SUD Éducation Franche-Comté, UEC 21,

L'éducation, un problème épineux



La situation des établissements scolaires en Seine-Saint-Denis ne cesse de se dégrader. Tout d'abord dans les écoles primaires et maternelles, les non-remplacements des enseignants atteint des niveaux dramatiques. Epinay en est devenue le symbole avec plus de 750 jours non-remplacés sur l'ensemble des écoles de la commune. Si les autres

villes n'atteignent pas de tels scores, le problème est global à tout le 93. Nous manquons d'enseignants remplaçants depuis la rentrée de septembre, date à laquelle certains d'entre eux ont été affectés à l'année sur des écoles. Les écoles du premier degré souffrent aussi de la réforme de la formation des enseignants. Les collègues ayant été balancés dans les écoles sans formation sont dans l'ensemble en difficulté face à un public scolaire défavorisé en décalage avec les codes de l'école. Les stages en responsabilité des candidats au concours viennent aggraver ce déficit de formation pour les personnels en charge des classes.

Dans le second degré, les suppressions de postes des dernières années se sont traduites par des heures supplémentaires et des effectifs en classe en hausse. Le taux de contractuels non formés est aussi en hausse, plus que dans d'autres académies. Tout cela ne permet pas une prise en charge pédagogique satisfaisante.

Pourtant cette école publique bien affaiblie accueille des élèves dont la situation économique et sociale n'a cessé de se dégrader. Les problèmes de chômage, de bas salaires et de logements touchent de plein fouet nos élèves qui sont précarisés face à l'école. Dans ce contexte, la violence scolaire est inévitable comme ces derniers jours toujours à Epinay-sur-Seine et servira le gouvernement pour développer un arsenal toujours plus répressif quand les solutions sont humaines et sociales.

60 000 postes ont déjà été supprimés à l'Éducation Nationale et des postes doivent encore disparaître pour la rentrée prochaine. Des établissements se sont déjà mobilisés pour sauver quelques postes. Mais seule une stratégie de lutte collective et solidaire évitera de sombrer davantage. La CNT éducation 93 soutient évidemment toutes les initiatives de luttes, même locales, visant à contrer la politique du gouvernement. Il faudra quoiqu'il arrive se battre pour le rétablissement de tous nos postes. Pour cela nous devons organiser une grève à la base pour faire voter un autre budget pour l'école.

EREA : Ça remue chez les parents pauvres de l'éducation !

Le 28 mars, une heure d'information syndicale (HIS) est organisée par les syndicats FSU et CNT. Thème : « les relations entre la hiérarchie et les différents personnels (enseignants, éducateurs, profs d'atelier, atoss...), ainsi qu'entre les élèves et les adultes ». Depuis septembre 2010, suite à un changement de l'équipe dirigeante, un climat délétère s'est installé dans l'école. L'établissement est en rénovation depuis un an, les élèves confinés dans un espace très restreint suivent les cours dans des algécos. Il y a en outre un recrutement d'élèves qui ne correspond plus aux critères habituels de l'EREA, établissement régional d'enseignement adapté. Une trentaine de collègues toutes catégories confondues sont présents. Après un tour d'horizon des différents problèmes, un premier préavis local de grève est déposé du 4 au 8 avril en vue d'alerter l'administration et le rectorat sur nos difficultés. Par sécurité, un second préavis est déposé du 11 au 15 avril, afin de pouvoir débrayer en cas de non-réponse ou d'événement grave (il y a déjà eu des agressions physiques envers un enseignant). Lors d'une HIS le 4 avril, nous nous réunissons en commissions afin d'établir un « cahier de doléances », « une lettre type » aux inspecteurs. Le 11 avril, aucune réponse officielle. La CNT réunit les personnels sur l'heure de midi : 16 collègues sont là, et une éducatrice mandatée représente dix collègues de l'internat. Ces derniers ont voté à l'unanimité la grève pour le mercredi 20 avril. Prise de cours par cette accélération du calendrier, ne pouvant déposer de préavis local dans les temps, la CNT décide de s'appuyer sur le préavis national FTE du 18 au 22 avril. Le préavis cadre notamment avec « la dégradation

des conditions de travail et les suppressions de postes ». Un demi poste classe est supprimé pour la prochaine rentrée. Cela nous permet de déclencher la grève par surprise, car il n'existe pas de service minimum en SEGPA /EREA. L'idée est d'obliger les administratifs à assumer la surveillance des enfants, et à organiser la journée sans personnel enseignant, ni de vie scolaire. Bien entendu, la consigne du secret absolu de l'action est passée à tou-te-s. Le jour fatidique, 8 h 30, le chef d'établissement trouve une quinzaine d'enseignants (96 % des collègues) dans la cour refusant de prendre en charge les élèves. Les élèves refusent de rentrer pour le seul cours qui doit être assuré. Stupeur du directeur, qui bien qu'informé de la grève par les éditions matinales du *Midi Libre*, et de *Montpellier +*, ne peut y croire.

Le secrétaire général de l'inspection académique accepte de nous rencontrer. Après une tentative de contestation de notre préavis national, quelques remarques sur le logo du syndicat (chat FTE,) sans doute pour détendre l'atmosphère, (Il faut dire que la dernière fois que la CNT a demandé un entretien avec les mêmes protagonistes, nous avons saisi le tribunal administratif au sujet des horaires de nuit des éducateurs) nous abordons les relations avec la hiérarchie de l'EREA et le climat de violence dans lequel évoluent aussi bien les personnels que les élèves. Bottage en touche de l'Inspection académique, ils ne peuvent se substituer au chef d'établissement qui restera maître de la politique de l'EREA. L'affaire se corse avec le « demi poste » supprimé. Puisqu'au final, il s'agit de 2 voire 3 postes en moins ! « Mais, « on n'a pas à se plaindre, l'EREA ayant été épargnée ces dernières années » !? Autant dire qu'en ce qui concerne notre revendication de créations de postes de psychologue et d'infirmière, et le recrutement d'un personnel de vie scolaire, « l'heure n'est pas aux créations, mais aux fermetures ». La lutte continue à la rentrée !

✚ Section de l'EREA de la CNT 34 éducation

L'acharnement à la poste

Contre la repression feroce qui frappe les militants, la solidarité...

Ces dernières années, on aura constaté une répression accrue contre les syndicalistes notamment à La Poste. Que ce soit lors de l'intervention du GIGN pendant l'occupation du centre de tri de Bègles par des grévistes, contre notre camarade Serge lors du conflit en 2008 dans les Bouches-du-Rhône ou plus récemment à l'encontre des collègues de Sud 92 ou d'Olivier, permanent syndical.

Pour un oui ou pour un non, on sanctionne. Tous les moyens sont bons.

Gilles, un de nos compagnons de la CNT/PTT 75 en sait quelque chose. Après vingt ans de bons et loyaux services à La Poste, il vient de connaître pas moins de trois mises à pied en 4 ans ! La dernière en date démontre bien tout l'acharnement de la boîte à son égard.

En juillet 2009, Gilles est agressé physiquement par un collègue sur son lieu de travail, et donc contraint de défendre son intégrité physique. Avant même le compte rendu de l'enquête disciplinaire, la CFDT intervient (l'agresseur est un de leurs militants), en sortant un tract diffamatoire et mensonger, n'hésitant pas à qualifier Gilles de "délinquant social, n'ayant sa place ni à La Poste, ni ailleurs". La direction n'attendait pas mieux, quelques semaines après la récupération des droits syndicaux par la CNT/PTT au Conseil d'État.



Malgré les images vidéos et le témoignage d'agents attestant que Gilles est bien l'agressé, le témoignage d'autres agents ayant eu affaire à maintes reprises au comportement agressif jusqu'alors toléré, du représentant CFDT, le conseil de discipline sanctionne notre camarade : huit mois de mise à pied, sans salaire. La décision est justifiée par le fait que Gilles s'est défendu de manière disproportionnée suite au coup de poing qu'il venait de recevoir, qu'il aurait pu blesser grièvement son agresseur, et qu'il devait s'estimer heureux que ce dernier n'ait pas porté plainte ! Et cerise sur le gâteau : il ne pouvait y avoir de distortion de sanction dans la mesure où l'agresseur était licencié (ce qu'il souhaitait avant même l'incident, avec en prime, indemnités et plan de formation à la clé).

Face à cette parodie de justice et à un acharnement manifeste, le tribunal administratif est saisi, annule la

décision de La Poste et ordonnera la réintégration. Peu importe pour La Poste : sans convoquer à nouveau de conseil de discipline, la sanction est « rectifiée » à six mois de mise à pied. En mars 2010, le tribunal administratif est saisi une seconde fois et annule à nouveau la décision de La Poste qui finit par réintégrer Gilles mais en portant néanmoins l'affaire au Conseil d'État. Gilles travaillera ainsi pendant neuf mois dans son centre de tri.

Quelque jours avant les fêtes de Noël, le Conseil d'État annule la décision du tribunal administratif, donnant raison à La Poste. À la plus grande stupéfaction de tous.

Depuis janvier 2011, notre camarade est à nouveau mis à pied, sans salaire. Dans une situation précaire, il se débrouille, comme il peut, faisant quelques heures, par ci, par là.

La trésorerie des PTT et de la caisse de solidarité ont été mises énormément à contribution ces derniers temps pour les frais juridiques et pour aider Gilles financièrement.

Pour renflouer cette trésorerie et aider Gilles avant sa réintégration, vous pouvez envoyer vos dons à :

CNT/PTT 75 (Solidarité Gilles), 33 rue des Vignoles, 75020 Paris

✉ CNT/PTT 75

Université Populaire la faculté de se prendre en main

À Nantes, un mouvement d'autoformation dans la lignée des principes des premières bourses du travail.

Depuis ses débuts en septembre 2009, l'initiative a permis l'organisation d'une cinquantaine de séances. Les thèmes ont été très variés, dans le domaine « intellectuel » : droit du travail (CDD, travail saisonnier, suspension du contrat de travail...), ateliers philosophiques (Proudhon, Foucault...), discussions sur des thématiques sociales (la gentrification, la psychiatrie, les coopératives...), histoire de l'art (Dada, art brut) ; mais aussi dans des matières plus pratiques : informatique, électricité, ateliers

Les premières séances de l'université populaire de la CNT Nantes ont démarré en septembre 2009. L'idée : continuer ce qui s'était fait lors du mouvement contre la loi LRU (Loi relative aux libertés et responsabilités des universités) et dont des militants CNT étaient partie prenante. Une première université populaire s'est développée pour éviter que la fac en grève devienne fac morte, pour impliquer les enseignants de l'université en lutte contre la réforme de leur statut et construire directement une fac autogestionnaire. Deux mois de projections-débats, cours sur divers thèmes, impulsés soit par des profs, soit par des militants étudiants, quelques séances animées par des intervenants extérieurs, etc.

Quelques mois plus tard, la CNT a choisi de relancer la démarche d'université populaire. Pendant un an, une ou deux fois par mois, dans divers quartiers de Nantes, ce projet s'est peu à peu développé, ouvert à des non-militants à partir de septembre 2010.

Le projet s'intègre dans une logique de lutte sociale pour la réappropriation de l'éducation, ici et maintenant. Fondements essentiels : gratuité et auto-formation des travailleurs. On retrouve là une des idées maîtresses du mouvement des bourses du travail.



Les principes sur lesquels repose l'Université Populaire sont les suivants :

- * La formation des individu-e-s entre eux et par eux-mêmes.
- * Le refus de l'éducation autoritaire, dogmatique, qu'elle soit universitaire ou d'une autre nature.
- * L'ouverture à tous, quelque soit l'âge, le secteur d'activité, la formation.
- * La logique d'échange et de construction du savoir, à la place des rapports figés élève/professeur.
- * Le refus de l'opposition manuel/intellectuel, du cloisonnement entre les disciplines
- * L'envie d'apporter à chacun, non pas une qualification, un diplôme, mais du plaisir, un savoir-être, un développement du sens critique (en opposition au formatage qu'entraîne l'éducation classique), la faculté de se prendre en main. En bref, une autonomie et une émancipation tant collective qu'individuelle.

Depuis l'élargissement de l'Université Populaire, son fonctionnement est séparé de celui de la CNT dans une commission souveraine bénéficiant du soutien logistique du syndicat. La démocratie directe et le fonctionnement horizontal y sont bien entendu de mise. Une charte a d'ailleurs été rédigée*.

L'université populaire s'est efforcée de tenir ses séances en des lieux différents afin de diversifier les publics et de permettre l'accès à tous. Séances et organisation ont connu des hauts et des bas, au niveau des effectifs mais aussi du point de vue de la publicité des événements. Depuis janvier 2011, le rythme est d'une séance par semaine. L'université populaire est toujours en quête de nouvelles personnes impliquées et d'enrichissement de ses pratiques pédagogiques autogestionnaires.

Nous souhaitons que ce genre de structure se développe ailleurs et soutenons toute initiative allant dans ce sens.

✉ Les syndicats CNT de Nantes

* <http://univpopnantes.cnt-f.org>

La CNT
c'est
quoi ?

UN SYNDICAT ! Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente ses intérêts. **DE COMBAT !** Parce que les intérêts des travailleurs s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation. **AUTOGESTIONNAIRE !** Parce que les décisions doivent être prises à la base. Parce que nous appelons à l'auto-organisation des luttes. **SOLIDAIRE !** Parce que les hiérarchies (salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée. Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles permettent d'éviter le corporatisme. **ANTICAPITALISTE !** Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité et non pour l'ambition démesurée de quelques-uns.

C'est pourquoi nous pensons que le syndicalisme doit être porteur d'un projet pour une société plus juste, plus égalitaire, plus libre... Un projet révolutionnaire

PUISQUE PERSONNE NE TRAVAILLE À TA PLACE! QUE PERSONNE NE DÉCIDE À TA PLACE !

ACTU'BRÈVES JURIDIQUES

Relations collectives de travail

Un ancien dirigeant qui devient délégué syndical ! C'est rare mais pas impossible. Reste à savoir à partir de quel moment la démission du mandat de dirigeant produit effet quand il y a un préavis à respecter.

Avril 2003, un salarié est engagé en qualité de directeur administratif, financier et informatique de la société Azelis France SAS. Après la fusion de cette société, en 2009, avec la société mère, l'intéressé est nommé directeur général de la société Azelis Holding France pour une durée de un an, avec un préavis de démission de six mois. N'étant pas en phase avec la stratégie de la nouvelle société, notre dirigeant démissionne de son poste de directeur général par lettre du 5 avril 2010.

Le 25 mai 2010, il se fait désigner délégué syndical par la fédération CFTC-CMTE du secteur chimie. Bien évidemment, il était resté salarié. La société Azelis France, qui avait d'ailleurs engagé à son encontre une procédure de licenciement, conteste cette désignation. L'employeur fait notamment valoir que la démission de l'intéressé de son mandat de directeur général n'avait pu produire effet qu'à l'issue du préavis de six mois, de sorte qu'on devait toujours le considérer comme un dirigeant social au moment de sa désignation comme délégué syndical. D'où un léger problème de compatibilité !

Et pourtant, la contestation de la désignation litigieuse est rejetée. Pour en arriver là, la Cour de cassation est allée chercher un article du code civil qui prévoit notamment que « le mandataire peut renoncer au mandat, en notifiant sa renonciation au mandant » (C. civ., art. 2007).

Et les juges d'en déduire que « la démission d'un dirigeant de société, qui constitue un acte juridique unilatéral, produit tous ses effets dès lors qu'elle a été portée à la connaissance de la société et que la méconnaissance de l'obligation statutaire de respecter un préavis peut seulement ouvrir droit à des dommages-intérêts, sauf pour le dirigeant démissionnaire à établir qu'il était dans l'impossibilité de continuer le mandat ». L'intéressé avait bien démissionné de son poste de directeur général le 5 avril 2010. Le 25 mai, il pouvait se faire désigner délégué syndical. Après, de là savoir si cette désignation n'était pas frauduleuse, c'est une autre question... à laquelle la Cour de cassation ne répond pas.

Casse de l'éducation prioritaire : laboratoire néo-libéral

À partir de la rentrée 2011, le programme CLAIR va se généraliser après une année d'expérimentation sans qu'un réel bilan n'ait été fait. Il s'étend non seulement à la grande majorité des collèges et lycées RAR (réseau ambition réussite), mais aussi aux écoles et à d'autres établissements de l'éducation prioritaire. CLAIR devient éCLAIR (écoles, collèges, lycées ambition, innovation, réussite). Ainsi, seront concernées les 1 725 écoles dépendant de collèges CLAIR auxquelles s'ajoutent 249 établissements du secondaire.

C'est pas très CLAIR ?

Ce dispositif est le résultat d'un travail élaboré et finalisé lors des états généraux sur les violences à l'école organisés l'an dernier. Le résultat ne répond pas vraiment au sujet, la violence servant visiblement de prétexte à la déréglementation du service public d'Éducation.

Une révolution managériale

éCLAIR permet l'autonomie presque totale des établissements scolaires. Cela peut concerner les projets, les horaires, mais aussi les ressources humaines. Cela concernera cette rentrée, uniquement quelques postes, mais aboutira à terme à un profilage de tous les postes (enseignants comme non-enseignants). Les personnels qui souhaiteraient être affectés dans ces établissements devront faire « acte de candidature » auprès du chef d'établissement qui les sélectionnera suite à un entretien individuel. Ils seront affectés pour une période de cinq ans et recevront une lettre de mission individualisée établie pour trois ans (issue des contrats d'objectifs établissement - Académie) renouvelable après ce délai. C'est sur la base de ces objectifs qu'ils seront évalués et verront leur carrière progresser. Des « rémunérations complémentaires » sont prévues pour ceux qui accepteraient ces postes mais en contrepartie « d'une refonte » de l'ensemble des régimes indemnitaires de l'éducation prioritaire... Le recrutement direct par les chefs d'établissement est donc instauré. Concernant les personnels actuellement en poste dans ces établissements, la circulaire précise que ceux qui « n'adhèrent pas au nouveau projet seront encouragés à rechercher une autre affectation ». Même chose pour les chefs d'établissements qui sont invités à partir si ils ne souhaitent pas s'inscrire dans ce dispositif. On comprend bien le but de la manoeuvre : s'assurer la tranquillité dans les établissements de l'éducation prioritaire, plus remuants et moins enclins aux heures sup'...

Un alibi pédagogique :

L'ouverture à « l'expérimentation » pédagogique promise dans le cadre d'éCLAIR, n'est un trompe-l'œil. Dans son discours d'avril 2010, Chatel promet un « re-centrage exclusif sur le socle commun » l'établissement jouit désormais d'une complète autonomie, rien n'empêche la direction de chaque bahut de choisir les matières à privilégier, à raboter voire à les éliminer totalement !

Le préfet des études ! Ce nouveau collègue, volontaire et motivé se verra confier un certain nombre de missions touchant donc de fait un poste hiérarchique, sorte de mélange flou entre un super-CPE et un contremaître à la botte du chef d'établissement. C'est bien sûr un hasard si le terme vient de l'enseignement privé !

Des chefs, à la botte du ministère, vont donc pouvoir se choisir de vraies gardes rapprochées. Cela va dans la logique actuelle de l'augmentation de leurs pouvoirs pédagogiques comme administratifs : recrutement du personnel vie scolaire, extension des prérogatives du conseil pédagogique, possibilité d'imposer encore plus facilement la DHG, entretiens d'évaluations à venir, autonomie croissante et contractualisation des établissements, etc. Petit à petit les pièces s'assemblent et la perspective d'EPLÉ géré à la façon de mini-entreprises par des « managers publics » n'est plus une caricature.

Le tout sécuritaire : les établissements éCLAIR vont être au centre de la politique sécuritaire du ministère : « diagnostics de sécurité » (réalisés par les collectivités pour les bâtiments) suivi de « diagnostics de sûreté », réalisés par police ou gendarmerie avec qui la liaison est renforcée, intervention prioritaire des EMS (Équipes mobiles de sécurité)... Des établissements bunkérisés, des élèves irrémédiablement ciblés comme délinquants suivis par des policiers référents et autres crypto-vigiles des Rectorats.

La bataille antiClairicale

Résistance au dispositif CLAIR, l'exemple marseillais

Comment résister ? Le problème essentiel cette année est que le dispositif ne touche qu'une très faible minorité d'établissements scolaires puisqu'il s'agit d'une année d'expérimentation. Or l'implantation syndicale de la CNT s'avère intéressante : elle touche quatre établissements sur dix. Très rapidement le syndicat marseillais se rend compte des possibilités locales qui lui sont offertes. Profitant du grand mouvement social des retraites et des tours de bahuts organisés, la CNT s'invite dans les collèges concernés, organise des heures d'info syndicale dans les établissements dans lesquels ses délégués sont présents. Elle va très rapidement être à l'origine d'un collectif anti-CLAIR. Ce collectif est créé dès le mois de septembre et il faudra attendre la fin du mois d'octobre pour que les autres syndicats se réunissent en intersyndicale (en oubliant de nous inviter !).

À partir du mois de novembre on assiste donc à l'élaboration de plusieurs organismes de lutte plus ou moins complémentaires : un collectif d'enseignants syndiqués (CNT, Sud, CGT) ou pas, une intersyndicale très large (de la CNT jusqu'au SIAES, syndicat local marqué très à droite), et des résistances très diverses et très différentes au niveau des établissements concernés. Et au milieu de tout ça un SNES complètement largué !

La lutte se radicalise au mois de décembre : la grève est votée à l'unanimité au lycée professionnel La Floride, rejoint par une partie du personnel de l'autre lycée professionnel concerné par l'expérimentation. La presse est au rendez-vous devant le lycée où un piquet avec brasero est organisé.

En janvier, le collège Versailles est à son tour en grève. On assiste à des durcissements des directions de certains établissements : une urne est volée dans un collège qui faisait une consultation sur la sortie de CLAIR, les chefs d'établissements cherchent à passer par les conseils pédagogiques afin de préparer les projets d'établissements CLAIR. Le SNES se met tout à coup en branle et s'active en tentant des consultations par bulletins secrets dans les établissements RAR susceptibles de rejoindre l'expérimentation à partir de l'an prochain.


Aujourd'hui où en sommes-nous ? Le moment est complexe puisque nous sommes au milieu du gué. Le mouvement semble s'essouffler et l'ensemble des acteurs sont dans l'attente. L'attente d'une nouvelle circulaire plus précise.

L'attente pour les chefs d'établissement qui marchent sur des oeufs devant la contestation de leurs personnels. L'attente de l'élargissement du dispositif dès le mois de septembre 2011. L'attente également d'un appel national à la grève qui ne vient toujours pas... Difficile donc de voir comment se déroulera la suite. Dans l'immédiat le collectif continue son travail et ouvre de nouvelles pistes :

- le boycott des livrets de compétences et la démission des professeurs principaux amenés à les remplir,
- le refus pour les titulaires de signer les lettres de missions proposées par les directions,
- un appel à des mutations collectives pour montrer que CLAIR n'encourage pas à stabiliser les équipes pédagogiques.
- une campagne de refus de devenir préfets des études.

Malgré cela, l'arme la plus efficace demeure la grève et la prise en main collective des travailleurs de l'éducation sur leur outil de travail.

Malheureusement ou heureusement, la lutte continue ! ?

Julien Ollivier  cnt-educ13

Gaz de schiste :

la boulette du gouvernement

Contre le gaz de schiste, Trouvons l'énergie de virer le capitalisme !

Le 17 avril à Nant, 10 000 personnes environ ont manifesté leur opposition à l'exploitation du gaz de schiste, la CNT UD 34 y était présente pour exiger haut et fort le retrait total et définitif de tous les permis d'exploitation. Des manifestations ont eu lieu également tout au long du week-end dans toutes les régions menacées par des projets de forage du même type.

Le gouvernement a été contraint de reculer face à l'ampleur de la mobilisation des habitants des territoires concernés. Après l'annonce d'un « moratoire » pour tenter de calmer le jeu, suivi d'une enquête d'experts sensée mesurer l'impact sur l'environnement de cette nouvelle folie industrielle, le gouvernement annonce à présent l'examen en urgence d'un projet de loi. Ainsi, une proposition de loi pour interdire l'exploration et



FICHE TECHNIQUE

Qu'est-ce que c'est ?

Les différentes appellations de gaz exploités ne sont pas liées au type de gaz, puisque, dans tous les cas il s'agit de ce qu'on appelle le gaz naturel ou méthane. La différenciation est liée au mode d'exploitation qui lui-même découle des conditions dans lesquelles ce gaz est stocké.

On a ainsi :

- le gaz conventionnel qui est concentré dans d'importants réservoirs souterrains,
- le « tight gas » qui est emprisonné dans des réservoirs très peu poreux et très peu perméables (grès ou calcaire). Il représente aux USA, 60% de la production,
- le gaz de houille qui est fixé sur le charbon et à l'origine des « coups de grisou », accident redouté des mineurs !,
- Le gaz de schiste qui est emprisonné en petites quantités dans diverses roches, dans des sédiments argileux. Il est extrêmement dispersé et implique une technique d'exploitation très particulière.

Pourquoi cela intéresse les gaziers ?

Le gaz conventionnel est très inégalement réparti sur la planète et si le coût de son extraction n'est pas trop élevé, le transport pose problème. Il se fait sur de longues distances avec, soit un surcoût pour la liquéfaction permettant le transport en bateau, soit des risques pour les gazoducs traversant des régions pas toujours « sous contrôle ».

Le gaz de schiste se trouve quasiment partout et représente ainsi un enjeu très important pour les États et leur indépendance énergétique.

L'envolée du prix du gaz et l'amélioration des techniques ont permis aux compagnies gazières américaines, rapidement suivies par les autres, de rendre son extraction compétitive. Aux USA, cela représente déjà 15 % de la production.

La technologie au service des exploitants

La technique utilisée consiste à faire des forages verticaux tous les 2 000 mètres. À partir de ces « puits », des forages horizontaux traversent les zones où sont répartis les gisements.

On y pratique alors la « fracturation hydraulique horizontale », un liquide à très forte pression va provoquer des failles dans la roche, libérant le gaz qui y était emprisonné.

Outre l'utilisation d'explosifs, cette fracturation hydraulique horizontale nécessite d'énormes quantités d'eau (15 000 à 20 000 m³) dont presque 60 % restent dans le sol, du sable et des produits chimiques dont nous ne connaissons pas les 500 noms pour cause de secret commercial. En effet, il existe dans la législation américaine sur l'eau potable une exemption juridique qui permet à l'industrie gazière de ne pas divulguer les composés chimiques utilisées lors du processus.

Malgré tout, parmi ceux déjà clairement identifiés, les spécialistes en comptent environ 40 % qui affectent les systèmes nerveux, immunitaire, rénal ou cardiovasculaire et 25 % qui sont cancérigènes. Le *New York Times* s'est fendu d'une enquête qui a mis en évidence bon nombre de dangers. Dans 149 des quelque 200 puits, la radioactivité dépasse les doses couramment admises. L'eau rejetée pour 42 d'entre eux est hors norme en ce qui concerne le radium. Pour certains puits c'est la même chose pour l'uranium, on retrouve le problème, pour le benzène, produit CMR* bien connu dont la concentration est mille fois supérieure à ce qui est toléré pour l'eau potable.

* Cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la Reproduction.

pat ste33

l'exploitation des gaz et huiles de schiste devrait être discutée à l'Assemblée nationale le 10 mai. Que cette loi soit adoptée ou pas ne change rien au fond du problème, puisqu'il suffit d'une loi pour en annuler une autre. Il est clair que si dans un an le gouvernement décide de légiférer pour autoriser ces exploitations, il sera libre de le faire. D'ailleurs, alors qu'il annonçait le 13 avril l'annulation des permis déjà délivrés, François Fillon réservait la possibilité d'une exploitation future des gisements avec de nouvelles techniques qui seraient, soi disant, plus respectueuses de l'environnement.

La technique dite de « fracturation hydraulique horizontale » utilisée actuellement pour ramener le gaz à la surface est désastreuse sur le plan sanitaire et environnemental (voir fiche technique). Le bilan après dix ans d'exploitation de ces énergies fossiles aux États-Unis est catastrophique : pollution massive des nappes phréatiques et de l'air entraînant des maladies et des troubles irréversibles sur les personnes et les animaux domestiques, ainsi que la mort d'animaux d'élevage et d'un grand nombre d'oiseaux et de poissons de rivière, destruction des paysages et des milieux naturels, activités sismiques anormales. Plusieurs grandes villes comme New York et Pittsburgh ont voté un moratoire pour échapper à la contamination de l'eau, de l'air et du sol de leur territoire. Le 23 avril en Pennsylvanie, un puits de gaz de schiste a explosé, des milliers de litres d'eau contaminée ont jailli et se sont répandus sur les terres de Leroy Township dans le comté de Bradford, tous les habitants de la ville ont dû être évacués.

Le gouvernement et ses alliés les pétroliers n'auront aucun scrupule à reproduire le scénario américain. La société capitaliste est prête à tout pour perpétuer son système inique basé sur l'exploitation démesurée des ressources énergétiques de la nature et de l'homme, et ce pour le seul profit d'une minorité de privilégiés.

Cependant, les stratégies grotesques des gouvernants visant à satisfaire l'appétit sans borne des firmes transnationales semblent avoir perdu l'aval d'une grande partie de la population car, malgré tous les effets d'annonces destinés à endormir le mouvement qui dénonce ce système de fonctionnement, la mobilisation ne faiblit pas.

C'est contre ce système que nous devons axer nos efforts, réorienter la production et la distribution des biens et des services pour satisfaire les besoins de tous les humains. C'est la réunion de toutes les luttes (sociales, écologique, etc.) contre nos exploitants qui permettra d'atteindre une société libre, juste, égalitaire et fraternelle.

Le site de la coordination des collectifs anti gaz de schiste est à consulter pour des infos actualisées, la liste des collectifs locaux, les dates de manif :

www.pasdegazdeschistes.rd-h.fr

Le Film-documentaire « Gasland » de Josh Fox à voir actuellement en salle ou sur le net en version raccourcie

<http://www.pasdegazdeschistes.rd-h.fr/videos/version-inedite-de-gasland-sur-la-telelibre/>

CNT 34



SMIC

Depuis le 1^{er} janvier 2011, le smic est à 9 € brut de l'heure. Soit 1365 € brut par mois pour 35 h/semaine.

ALLOCATION AUX ADULTES HANDICAPÉS

Le plafond des ressources est fixé à : 8 543,40 € pour une personne seule et 17 086,80 € pour un couple. Ces montants sont majorés de 4 271,70 € par enfant à charge.

- Montant mensuel maximal de l'AAH : 711,95 €.
- Complément d'AAH : 179,31 €.
- majoration pour vie autonome : 104,77 €.

ASSURANCE MALADIE

- Consultation médecin généraliste : 23 € (33 € à domicile).
- Forfait journalier hospitalier : 18 € (psychiatrie : 13,50 €).
- Forfait à la charge des patients pour des actes médicaux lourds supérieurs à 91 € : 18 €.
- Forfait pour les consultations et actes médicaux : 1 € (maximum 50 € par an).
- Franchises médicales : 0,50 € par boîte de médicament ou acte médical et 2 € par transport sanitaire (maximum 50 € par an).

PLAFOND DE LA SECURITE SOCIALE

Depuis le 1^{er} janvier 2011 : 2 946 € par mois.

DE L'AUTRE CÔTÉ

De l'autre côté, le groupe LVMH (Guerlain, Dior, Vuitton, etc.), leader mondial de l'industrie du luxe, a réalisé un profit de 3,03 milliards d'euros en 2010 soit 73 % de hausse ! La crise, quoi ...

Vers une révolution en Algérie ?

Depuis quelques mois l'Algérie connaît de fortes mobilisations. Elles ont continué malgré l'annonce de profondes réformes par Abdelaziz Bouteflika le 19 mars. Rappelons que l'état d'urgence avait été levé le 24 février suite à des manifestations populaires qui ont fait craindre au gouvernement en place un embrasement du pays à la suite de ses voisins du bassin méditerranéen.

Cependant, les événements survenus dans les jours qui ont suivi cette levée de l'état d'urgence contredisent ces annonces officielles et ne semblent pas garantir une plus grande liberté pour le peuple algérien.

Ainsi dans la semaine qui a suivi, une membre du Comité des chômeurs a été interpellée, à Mostaganem, et placée en garde à vue pendant 24 heures pour avoir distribué des tracts pour le rassemblement des chômeurs du 20 mars à Alger. Elle est poursuivie pour incitation à un rassemblement non armé par le biais de la distribution de tract et est passée en jugement le 28 avril.

Dans la nuit suivante, des dizaines de chômeurs ont été matraqués par les forces de l'ordre à Hassi Messaoud. Le lendemain, la police a empêché des militants de la CNCD* Oran de coller des affiches pour le meeting du lendemain, les encerclant et les maintenant sur place pendant plusieurs heures.

Par la suite, le déploiement d'un important dispositif policier a empêché le rassemblement organisé par la CNCD - partis politiques ainsi que celui appelé par les « jeunes » via Facebook. La police a également filmé les entrées et sorties de la maison des syndicats, lieu où se déroulaient des réunions du Comité de chômeurs et des enseignants contractuels en vue des rassemblements prévus dimanche. Plus tard dans la soirée, la maison des syndicats a été caillassée par des jeunes du quartier. Les policiers présents ne sont intervenus que pour fournir des projectiles à ces « jeunes ».

Le rassemblement des chômeurs qui devait se tenir le dimanche 20 mars, à Alger, a été empêché, les forces de l'ordre bloquant les accès à la place. Ces derniers ont rejoint les enseignants contractuels qui manifestaient à quelques mètres de la Présidence. Ces mêmes enseignants contractuels avaient entamé un sit-in devant la présidence et ont été violemment délogés par les forces anti-émeutes dans la nuit du 20 mars. Sept d'entre eux ont été blessés et hospitalisés. Cette nouvelle attaque n'a pas entamé leur détermination et 400 enseignants contractuels ont décidé de poursuivre leur sit-in devant la présidence. Mardi 22 mars, devant le mépris et la



violence du pouvoir, deux d'entre eux ont tenté de s'immoler devant la Présidence.

Finalement le mardi 29 mars, ces enseignants contractuels qui réclamaient leur titularisation ont vu certaines de leurs revendications satisfaites. Notamment en ce qui concerne l'intégration sans condition de tous les enseignants ayant une licence et étant spécialistes dans leur domaine. Reste le problème des ingénieurs n'ayant pas de diplôme spécifiquement lié à l'éducation.

Le 12 avril ce sont plusieurs milliers d'étudiants qui ont massivement manifesté entre autre contre une réforme assimilant l'ingéniorat à une licence universitaire ainsi que l'application d'une plateforme socio-pédagogique. Ils ont réussi à déborder le dispositif policier mis en place et ont marché jusqu'à la présidence. Par la suite,

cette manifestation a été fortement réprimée (faisant une centaine de blessés) par un gouvernement qui assurait lui que les revendications des étudiants avaient déjà été satisfaites. Cette manifestation a également fait entendre la colère des jeunes de ce pays qui réclament la liberté de penser, la liberté d'expression et réclament des mesures concrètes contre le chômage qui les touche en premier lieu.

Le 16 avril, Abdelaziz Bouteflika a prononcé un discours à la télévision nationale. Le peuple algérien ne semble pas dupe des vagues promesses faites à cette occasion.

Dans le climat actuel de révolte dans le bassin méditerranéen, les Algériens entendent bien ne pas se laisser bernier par un gouvernement hypocrite qui joue sur des effets d'annonce pour endormir une population qui souffre au quotidien tant des effets désastreux du capitalisme que de l'autoritarisme de l'État. Il semble néanmoins que le gouvernement algérien ne soit pas prêt à écouter ni prendre en compte les revendications

de dignité et de liberté des différentes composantes du peuple algérien essayant au contraire de les réduire au silence.

C'est sans compter la détermination du peuple qui tente résolument et par tous les moyens d'obtenir des droits et de reprendre en main les rênes d'un pays qui subit les attaques d'un gouvernement corrompu et tout puissant.

* CNCD : Coordination nationale pour le changement et la démocratie

Valérie ✎ éduc 21.

1er mai sous les balles à Setubal

Ce 1er mai au Portugal a marqué un pas de plus dans la répression. À Setubal, ville industrielle proche de Lisbonne, la manifestation anticapitaliste s'est faite tirer dessus à balles réelles. Les 200 manifestants ont d'abord tenté de se joindre à la manifestation syndicale de la CGTP et en ont été empêchés par la police et par les bureaucrates de la centrale syndicale. Ils ont cependant pu défiler en queue de manifestation, mais séparés par une haie de policiers. À la fin de la manifestation, les anticapitalistes se dispersaient en musique sur le Largo da Fonte Nova quand ils ont été agressés par la police qui a chargé sans raison les manifestants. Ils auraient fait du bruit et des habitants se seraient plaints ! Face à la charge policière et aux tentatives d'interpellations, les manifestants encore présents ont répondu par des jets de bouteilles et de bâtons. La police a alors commencé à tirer à coup de fusils et de pistolets. Des balles en caoutchouc et des balles réelles. Plusieurs manifestants ont été blessés par balles, dont un au cou et un autre à l'oreille. Un autre a reçu une balle en caoutchouc dans la nuque. Mais le plus gravement blessé semble être un manifestant qui en a reçu une dans chaque genou. Des témoins affirment qu'elles auraient été tirées à bout portant après son arrestation. La chasse à l'homme et les ratonnades ont continué dans tout le quartier n'épargnant pas les habitants qui ont tenté de calmer la police. Le lieu de dispersion avait été choisi pour sa portée symbolique. Le quartier de Fonte Nova étant un lieu de mémoire des luttes ouvrières dans la ville de Setubal. En 1911 la toute récente Garde républicaine, créée par le premier gouvernement républicain instauré à peine cinq mois auparavant, avait déjà démontré le gouffre existant entre les aspirations populaires et les intérêts de la bourgeoisie, fut elle libérale, en tuant deux ouvriers, Mariana Torres et Antonio Mendes, qui manifestaient dans ces mêmes rues.

Avec la crise financière, que le capitalisme veut faire payer au peuple portugais, et la corruption endémique de ses « élites » politiques et économiques, la peur des

dirigeants s'accroît. Après la manifestation monstre organisée de façon informelle par « geraçao à rasca » le 12 mars il craignent que les protestations ne se radicalisent. Il faut donc terroriser ceux qui n'acceptent pas de subir les diktats du FMI.

À Lisbonne même, les manifestations étaient encadrées par une nuée jamais encore vue de policiers en uniforme et en civil.

Georges ✎ Culture-Spectacle RP

Palestine : Deux militants éliminés

Juliano Mer-Khamis assassiné à Jénine, le 4 avril dernier; Vittorio Arrigoni exécuté à Gaza le 14 avril. Tous deux ont payé de leur vie leur engagement pour la reconnaissance des droits des Palestiniens. Se définissant lui-même comme « juif et palestinien », Mer-Khamis, directeur du Théâtre de la Liberté, a été un des premiers à signer l'appel au boycott culturel d'Israël. Militant italien vivant à Gaza depuis 2008, Victor Arrigoni, dénonçait régulièrement les massacres israéliens perpétrés avant, pendant, et après l'opération « plomb durci ». Deux nouveaux drames pour le peuple palestinien dont le seul bénéficiaire est l'Etat d'Israël qui voit s'éteindre deux voix qui sans relâche réclamaient justice et liberté.

Juliano et Vittorio : avec nos camarades palestiniens qui multiplient les manifestations en votre mémoire, nous continuerons votre combat !

FX ✎ Santé-Social RP.

LÀ OÙ TU VIS LA CNT LUTTE

Bureau confédéral
BP 30 423, 35004 Rennes Cedex
Tél. : 0810 000 367, prix appel local
cnt@cnt-f.org – fax 02 99 53 32 22

Vous trouverez sur le site Internet toutes les coordonnées pour contacter un syndicat par branche ou par section géographique. Voici les adresses par régions.



1 Alsace
Union régionale CNT
4 rue du M^e de Lattre de Tassigny
68210 Bernwiller
Tél. : 06 81 16 46 32

2 Aquitaine
Union régionale CNT
36 rue Sanche de Pomiers,
33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 31 12 73
mail : ul33@cnt-f.org

3 Auvergne
Union locale CNT
Salle Poly, place Poly,
63100 Clermont-Ferrand

4 Bourgogne
Syndicats CNT Nièvre
BP 25, 58018 Nevers Courtils
Syndicats CNT Dijon
BP 392, 21011 Dijon

5 Bretagne et Pays de Loire
Union régionale CNT
BP 30 423, 35004 Rennes Cedex
Tél. : 02 99 53 32 22

6 Centre
Union régionale CNT-Loiret
259 rue de Bourgogne, 45000 Orléans
Mél : interco.45@cnt-f.org

7 Champagne-Ardennes
Syndicats CNT Marne
BP 90009, 51201 Épernay Cedex

8 Franche-Comté
Syndicats CNT Doubs
c/o CESL, BP 121, 25014 Besançon Cedex
Syndicats CNT Jura
c/o Romain Dunand, Le Marais
39200 Villard-Saint-Sauveur

9 Île-de-France
Union régionale CNT
33 rue des Vignoles, 75020 Paris
Tél. : 01 43 72 95 34

10 Languedoc-Roussillon
Union régionale CNT
c/o CNT-PTT 66
BP 90256, 66002 Perpignan cedex

11 Limousin
Syndicats CNT Corrèze
2 rue de la Bride, 19000 Tulle

12 Lorraine
Syndicats CNT Meurthe-et-Moselle
interco54@cnt-f.org
Tél. 06 30 46 34 59

13 Midi-Pyrénées
Union régionale CNT
18 av. de la Gloire, 31500 Toulouse
Tél. : 09 52 58 35 90

14 Nord-pas-de-Calais
Union régionale CNT
32 rue d'Arras, 59000 Lille
Tél. 03 20 56 96 10
Mél : ur59-62@cnt-f.org

15 Normandie
Syndicats CNT Calvados
BP 02, 14460 Colombelles
Syndicats CNT Seine-Maritime
BP 411, 76057 Le Havre cedex

16 PACA
Union régionale CNT
12 rue de l'Évêché, 13002 Marseille

17 Pays de la Loire voir Bretagne

18 Picardie
Voir avec le BC

19 Poitou-Charentes
Union régionale CNT
20 rue Blaise-Pascal, 86000 Poitiers
Tél. : 05 49 88 34 08

20 Rhône-Alpes
Union régionale CNT
Salle 15 bis, Bourse du travail,
42028 Saint-Étienne cedex 1
Tél. : 04 77 25 78 04

Révolte au Burkina

Depuis février le Burkina Faso est secoué par des manifestations et des émeutes. Les étudiants sont descendus dans la rue, pour réclamer vérité et justice sur l'assassinat d'un des leurs par la police. Ni une violente répression ni les promesses du gouvernement n'ont entamé la détermination des manifestants.

Les mots d'ordre se sont étendus à la lutte contre la corruption, la fraude et les injustices. Une manifestation et une journée de grève très suivie contre la vie chère (appelés par le CCVC) a aussi rassemblé des dizaines de milliers de personnes.

En marge de ces luttes, un mouvement de mutinerie militaire a débuté fin mars, suite à des condamnations de soldats, provoquant un arrêt de travail de quelques jours de la magistrature, craignant pour sa sécurité. La mutinerie de la garde présidentielle, a obligé Blaise Compaoré à dissoudre le gouvernement, remanier l'État-major et nommer un nouveau premier ministre.

Après les militaires qui semblent se calmer, leurs revendications étant satisfaites, ce sont les policiers qui se sont révoltés fin avril, dans plusieurs villes du pays, blessant au passage une jeune fille.

Depuis la situation reste tendue. Les élèves continuent de manifester et des jeunes ont été blessés par la police. Les syndicats ont préféré annuler la manifestation du 1er Mai.

Certes le gouvernement a annoncé des mesures favorables : suppression de la Taxe de développement communal (TDC) (contre laquelle se bat depuis des années la coalition contre la vie chère), réduction de 10 % sur l'impôt unique sur les traitements et salaires (IUTS), suppression de la police spéciale des universités, etc. Mais les syndicats restent mobilisés pour la satisfaction de leur 40 revendications (augmentation des salaires de 30 %, suppression des impôts et taxes injustes qui frappent les couches populaires, réduction des prix des produits de grande consommation et le contrôle des prix et de la qualité de ces produits...)

Les élèves continuent de manifester pour la vérité et la justice et s'opposent aux violences des forces de répression.

GT Afrique

Journées internationales de l'éducation publique Paris, 11 et 12 Juin 2011

La FTE-CNT organise les 11 et 12 juin 2011 une rencontre internationale de branche, contre la marchandisation de l'éducation. Plusieurs organisations de l'Europe et du Maghreb participeront à cet événement.

d'une pensée unique qui avilit, un appauvrissement des savoirs qui asservit, une manipulation des corps et des esprits qui nous abêtit.



De la maternelle à l'université, la casse accélérée du système scolaire obéit à la logique capitaliste, qui tend à transformer en marchandise tous les aspects de notre vie. L'éducation n'échappe pas à cela : partout, l'école publique se voit attaquée, dévaluée, bradée pour devenir rentable. Les conséquences, nous les subissons tous les jours : conditions de travail dégradées, droits syndicaux bafoués, aggravation des inégalités sociales, non respect des droits des enfants ; à cela s'ajoute la généralisation

Ce constat est le même partout : aussi, il nous semble nécessaire de rencontrer les organisations et les individus d'autres pays qui luttent aussi pour la défense d'une école publique, d'une éducation juste et émancipatrice. C'est la raison pour laquelle la FTE-CNT organise ces journées de rencontre et de débat en espérant qu'elles pourront aboutir à une plate-forme commune de lutte et de revendications.

Le SI de la FTE - CNT

La nouvelle revue du Secrétariat international

« Terre et Liberté »

La Confédération nationale du travail (CNT) travaille en solidarité avec des structures syndicales et associatives se revendiquant de la lutte des classes et de l'émancipation à travers le monde. Cette solidarité passe également par une veille permanente des événements liés aux droits sociaux des travailleurs et à la qualité de vie de chacun dans les pays dans lesquels nous avons des contacts. Pour cela elle s'est dotée d'un Secrétariat international.

Cette nouvelle publication s'inscrit dans la démarche suivante : au service de la lutte des classes sans frontières, elle veut prendre le temps d'expliquer des situations qui nous sont éloignées, prendre le temps de la réflexion pour sortir du rythme ultra-rapide de l'actualité. Elle sortira donc deux fois par an.

Cette revue s'adresse à tout-un-chacun, militant à la CNT ou non, dans l'objectif de regrouper et diffuser une réflexion internationaliste dans une optique d'éducation populaire et anarchosyndicaliste.

Cette revue est réalisée bénévolement par des militants de la CNT après leur travail. Si les membres du comité de rédaction en sont tous membres, les textes publiés refléteront la lutte des classes internationale en dehors de tout sectarisme.

Cette revue s'articulera autour d'un dossier thématique, de traductions et d'interviews, d'articles, de brèves, de photo-reportages. Le premier numéro s'articulera autour d'un dossier sur les luttes au Mexique (sortie mi-juin 2011), le second (prévue pour novembre) fera un retour sur les luttes et révoltes qui agitent le Maghreb depuis le début de l'année.

Comité de rédaction de la revue

* Le samedi 11 juin sera organisé – au 33, rue des Vignoles 75020 Paris – une soirée avec repas pour financer le tirage du premier numéro.

Bon de commande (sortie mi-juin 2011)

Tarif : 2 euros par numéro

Je commande numéros pour un total de euros (chèque à l'ordre de la CNT)
Envoyer au 33 rue des Vignoles Paris 75020

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Mail :

LA REDACTION	
<p>Directrice de la publication Patricia Grimard CPPAP N° 0613S06521 - TGI N°97/93</p>	<p>Le <i>Combat syndicaliste</i> sort aux alentours du 5 de chaque mois</p>
<p>Rédaction combat-syndicaliste@cnt-f.org CS c/o CNT, 36 rue Sanche de Pomiers, 33000 Bordeaux</p>	<p>Toutes vos idées d'articles sont les bienvenues, essayez de nous contacter avant d'écrire pour éviter les doublons. Le nombre de signes que nous communiquons pour l'écriture des articles est un nombre à respecter. Le dépassement des délais discutés entraîne une surcharge de travail. Merci de respecter ces quelques consignes, cela facilite le travail des militantes qui réalisent notre journal.</p>
<p>Administration cs-administration@cnt-f.org CS c/o CNT, 18 av. de la Gloire, 31500 Toulouse</p>	
<p>Abonnements Voir le coupon ci-contre</p>	
<p>Impression sur papier certifié PEFC Imprimerie 34, 8 rue de Bagnolet, 31100 Toulouse</p>	
<p>L'ensemble des tâches amenant le <i>Combat syndicaliste</i> dans votre boîte aux lettres sont effectuées par des syndiqué-e-s après leurs journées de travail.</p>	

Le capitalisme des mots déguisé en évidence



Subprimes, retraites, Sécu : la presse distille la logique libérale en la faisant passer pour indiscutable, miroir d'une opinion publique imaginaire.

Ils se font repérer tout de suite dans la presse qui, du *Le Figaro* à *Libération*, distille insidieusement la logique capitaliste comme une évidence, irréfutable. À coups de faux lieux communs, les journalistes y brodent sur « le » déficit des comptes publics, et de son annexe « le » trou de la Sécu. Impossible de les nier, de réfuter leur existence. Les réformes sont présentées comme courageuses, nécessaires et surtout « inévitables », allant de soi. Puisque c'est inéluctable, pourquoi lutter contre ce qui est de l'ordre d'un destin naturel ? Les journalistes sont là pour passer les plats de l'acceptabilité.

« Le pays croule sous le poids de la dette publique. L'heure est aux sacrifices », écrit *Le Figaro* en 1995. Ce pourrait être *Le Monde* en 2010, *L'Express* hier matin, *Le Nouvel Observateur* la semaine prochaine. Pas question de brosse d'alternative, ou

alors juste une caricature du chaos.

Contre les inerties de l'État, le poids et le coût des fonctionnaires, les assistés sociaux, le loufiat y va de « l'urgence de solutions », de « sacrifices » indispensables, d'efficacité et de « modernisation » de la France qui « doit » se libérer des contraintes, genre code du travail, charges patronales, etc. On connaît la chanson. Si les mathématiques ont servi à donner une caution scientifique à la pensée économique, habillée d'une « rationalité indiscutable », les journalistes n'ont retenu que l'usage des chiffres, comme toute bonne rumeur s'efforce de produire détails, dates et noms précis pour paraître crédible.

Pour l'auteur, Thierry Guilbert, chercheur en sciences du langage à l'université de Picardie, « le genre " article de commentaire " procède justement du paradoxe entre sa signature et les arguments utilisés, entre une parole individuelle et une présentation collective, entre un point de vue particulier et l'utilisation du bon sens. » Le flou sur le « moi je parle » se fait passer pour l'émanation d'une pensée collective. D'ailleurs, on trouve surtout du « on » pour maquiller en évidence ce qui est un énoncé.

On ne parle pas de conflit mais d'une incompréhension, d'un déficit de communication du gouvernement, du patronat. Le chercheur note le mode de désignation des intervenants : d'un côté les « fonctionnaires » (pour qui *L'Express* innove, les nommant « sans chômage »), « privilégiés »,

forcément corpo, catégoriels, indéfendables ; de l'autre les termes qui marginalisent : « grévistes », « militants », « protestataires », sans oublier les inévitables « victimes », « usagers pris en otage », « exposés ».

Les sondages d'opinion ont accrédité l'idée de l'existence scientifique d'une opinion publique, que la presse nomme « les Français », pour faire encore plus irréfutable et éviter d'admettre que c'est l'opinion de l'auteur de l'article. « Le journaliste donne ainsi l'impression qu'il ne fait que rappeler ce que chacun d'entre nous sait ou pense déjà, note Guilbert. Il utilise la croyance en l'opinion publique virtuelle pour l'aider à créer de toutes pièces une opinion réellement partagée ou doxa ».

« Les mots peuvent être comme de minuscules doses d'arsenic : on les avale sans y prendre garde, ils semblent ne faire aucun effet, et voilà qu'après quelque temps l'effet toxique se fait sentir », disait déjà Viktor Klemperer en analysant la langue nazie en 1947*.

Guilbert, Thierry, *L'« évidence » du discours néo libéral, analyse dans la presse écrite*, Bellecombe-en-Bauges, éd. du Croquant, coll. « savoir/agir », 2011.

* Klemperer, Victor, *LTI, la langue du IIIe Reich*, Paris, Pocket, coll. « Agora », 2003.

Nico ✎ Interco Nantes

Mayonnaise Christ

Après la demande de l'évêque d'Avignon de retirer de l'exposition « Je crois aux miracles » la photographie *Piss Christ* de l'artiste américain Andres Serrano, après la lettre ouverte de l'institut Civitas à la maire d'Avignon, c'est l'Agrif qui saisit le juge des référés pour obtenir le retrait de cette œuvre du site de la Collection Lambert.

Dans le même temps, une pétition sur internet :

« Pour l'honneur du crucifix, manifestons tous notre indignation face à la profanation de l'image de Jésus Christ » aurait recueilli des milliers de signatures (35 000 d'après leurs auteurs).

Le 8 avril une première manifestation des cathos avait lieu devant l'hôtel de Caumont, lieu de l'exposition.

Le 16 avril, l'aigre mayonnaise a pris puisqu'ils sont 1500 à s'agenouiller au même endroit. On y voit aux côtés de A. Escada, secrétaire général de CIVITAS et de l'abbé Cacqueray de la fraternité sacerdotale St Pie X, MC BOMPARD maire de Bollène et CG ligue du SUD, Marie Odile Réyé CR FN PACA, et y compris Duffaut sénateur UMP d'Avignon (selon Civitas), bref tout le gratin des intégristes cathos, faschos, islamophobes et autres nuisances pestilanciennes. Tout cela avec le soutien de Cattagnoz, l'évêque d'Avignon (qu'on avait pu voir pris en photo avec un membre du FN, en octobre avec Cavasino secrétaire départemental du FN).

Le lendemain, un petit groupe de jeunes intégristes s'infiltrèrent dans le musée et parvient, non sans molester les gardiens, à vandaliser l'œuvre décrié ainsi qu'une autre photo du même artiste.



Le mercredi 20 avril, le tribunal rend un référé qui invalide la plainte déposée par l'Agrif. « L'affaire » *Piss Christ* est conclue...

Sauf que l'extrême-droite du Vaucluse a réussi un coup de force : elle a mobilisé les médias, fait la preuve de son efficacité activiste et d'un réservoir militant plus large que ses opposants : à peine une poignée devant eux le 16, une cinquantaine devant le tribunal le 20. Et surtout elle se signale par une cohérence entre ses différentes tendances.

Il faut dire que le terreau est bon pour l'extrême-droite dans ce département : 27% à Avignon pour le FN aux cantonales n'est pas un record !

Avec l'élu FN de Carpentras, il ne faut pas oublier de compter les deux élus Ligue du Sud alias maires d'Orange et de Bollène (M. et Mme Bompard). Mais on peut compter aussi les 3 députés (sur 4) UMP-Droite Populaire qui suivent leur compère Mariani.

Oui, le Vaucluse est un repaire de fachos, qui ne demandent qu'à tirer profit du désarroi populaire et d'une résistance à leurs projets affaiblie.

Ainsi le 8 mai, 400 moines pénitents sillonnent Carpentras sous leurs cagoules dignes du Ku Klux Klan, ainsi Guéant visite Cavaillon dont il promet de « faire un laboratoire de la politique de sécurité ».

La CNT 84 entend se démarquer du laisser-faire ambiant et s'associe avec ceux qui luttent toujours dans ce sens : le collectif anti-Loppsi, le réseau No pasaran 84 qui programme une soirée sur les nouveaux visages de l'extrême-droite le 20 mai à Avignon, le collectif contre la xénophobie qui accueille la Cie Irrégulière (issue de la Marche des sans-papier) le 28 mai au théâtre des Carmes...
CNT 84

Rudolf Rocker

Ces derniers temps, les éditeurs indépendants donnent la voix au syndicalisme révolutionnaire et anarchosyndicalisme. Quelques temps après la parution aux éditions Agone du fondamental *L'action directe et autres écrits syndicalistes (1903-1910)* d'Émile Pouget, les éditeurs belges Aden publient, pour la première fois traduit en français, *Théorie et pratique de l'anarchosyndicalisme* de Rudolf Rocker. Ouvrage rédigé suite à une commande d'Emma Goldman en 1938 (augmenté en 1947). L'ouvrage commence par une introduction de Normand Baillargeon (qui a aussi traduit le texte) qui retrace la vie de Rocker puis par une préface de Noam Chomsky qui souligne l'importance qu'a le texte pour lui.

Théorie et pratique de l'anarchosyndicalisme est d'autant plus essentiel par la réussite de l'auteur à en faire un texte complet et accessible à tous. Divisé en six chapitres, il débute par une présentation des buts et des finalités de l'anarchisme. En seulement quelques pages, il démontre et rappelle l'importance que nous avons de lutter à abolir le système capitaliste et l'État et de le remplacer par « une libre association de toutes les forces productives fondée sur le travail coopératif et dont la seule fonction serait de satisfaire les besoins de chaque membre de la société » et « une fédération de libres communautés ». Il illustre ces « préconisations » par une histoire des idées anarchistes de Lao Zi à Tolstoï en passant bien sûr par William Godwin, Proudhon, Bakounine et Kropotkine, mais souligne pour lui l'idée importante que « mutualisme, collectivisme et communisme ne doivent pas être conçus comme des systèmes fermés ne pouvant connaître de nouveaux développements, mais comme des hypothèses économiques proposant des moyens par lesquels une communauté peut conserver sa liberté ». « Libres expérimentations, mises à l'épreuve concrètes » sont essentiels pour cet anarchosyndicaliste qui considère que « L'anarchisme et l'idée de liberté en général sont des idées non pas absolues, mais seulement relatives et son dès lors soumises à des continuelles transformations ». Mais cette théorie, elle n'a sa place que dans la lutte des travailleurs, s'en suit alors une présentation du début du mouvement ouvrier en Europe et plus particulièrement en Angleterre où Rocker séjourne. Les premiers syndicats des travailleurs, le luddisme, le radicalisme, le mouvement chartiste et l'intégration du socialisme dans le mouvement ouvrier sont présentés. C'est d'ailleurs cette intégration du politique à la lutte qui est fondamentale pour lui. C'est le syndicalisme révolutionnaire qui prend place, le travailleur ne se bat pas seulement pour une amélioration immédiate de ses conditions mais contre la société elle-même et pour son changement radical.

Ceci c'est l'action directe qui lui amène. Rocker en profite alors pour nous montrer toute l'évolution de la doctrine socialiste et son intégration dans le mouvement ouvrier. Défile devant nous tout ce qui fit le déclin du socialisme marxiste et parlementariste et tout ce qui procéda à la construction de l'anarchosyndicalisme et des mouvements libertaires (comme le départ de l'association internationale des travailleurs par les libertaires en 1871 soutenu par l'auteur). Arrivent alors les chapitres centraux du livre, « les buts de l'anarchosyndicalisme », ses « méthodes » et son « évolution ». Rocker démontre avec force la supériorité de la doctrine sur les parlementaristes et autres socialistes dévoyés. « L'anarchosyndicalisme s'organise selon les principes du fédéralisme, selon la libre association pratiquée de bas en haut, il place au dessus de tout le droit à l'autodétermination de chacun et ne reconnaît d'autre entente organique que celles fondées sur les intérêts communs et les convictions partagées. » Toute l'organisation est détaillée, CNT espagnole à l'appui. En suivent les méthodes chères à notre syndicalisme : action directe, sabotage, grève sociale, grève générale, boycott... Tout est détaillé pour rappeler que l'anarchosyndicalisme a cette force en plus qu'est de ne pas se limiter « à l'idéal d'une société sans autorité » mais de se battre dès aujourd'hui pour « restreindre les activités de l'État partout où [on le peut] et dans toutes les sphères de la vie sociale ». Et c'est bien pour cela qu'elle est présente dans le monde entier. Europe, Amérique du Sud, États-Unis, Asie les forces sont partout. Mais voilà, l'Espagne anarcho-communiste s'effondre du fait de la trahison marxiste, de la puissance du fascisme espagnol soutenu par nos « démocraties » occidentales qui la privait du matériel dont elle avait besoin, de l'inaction des mouvements ouvriers démoralisés et divisés. Reste qu'en 1947, tout n'est pas perdu. « Le renouveau du mouvement libertaire dans le monde entier est la preuve indéniable que les idées de liberté et de justice sociale ont survécu à l'horreur que la plupart des pays ont dû traverser, et qu'elles sont considérées comme des principes[...]. Ce mouvement est le seul qui non seulement lutte contre les nombreux maux de la société actuelle, mais qui cherche aussi à nous épargner toute forme de dictature, qu'il s'agisse du capitalisme d'État ou totalitarisme politique : l'une comme l'autre ne peuvent que conduire à l'humanité au pire esclavage qu'elle ait jamais connu. »

Rocker, Rudolf, *Théorie et pratique de l'anarchosyndicalisme*, Bruxelles, Aden, 2011

Arthur ✎ STE 33

La rue à témoins

« Porteur de paroles », une technique de discussion à même la rue, pour débattre autour d'une lutte, dans l'espace public.

D'habitude, c'est dans les forums sociaux qu'on utilise cette technique du « porteur de paroles ». On pourrait dire « cueilleur de paroles ». Ça peut servir pour n'importe quelle cause : par exemple populariser une grève avec occupation auprès des voisins et passants, pas spécialement au courant des enjeux, ou qui n'ont même pas capté qu'il y avait un mouvement sous leurs nez. Ça peut servir à évoquer une lutte de travailleurs sans papiers, les enjeux d'un squat, parler des conditions de travail sur un chantier, une répression dans une boîte... Ça permet de prendre la rue à témoin, d'ouvrir un espace de discussion débarrassé des a priori. Justement, moi, j'avais un a priori : je trouvais ça un peu socio-cul, voire cucu-lapraline.

C'est dans le cadre de l'écriture d'un bouquin collectif qu'on prépare contre le projet d'aéroport à Notre Dame des Landes, à côté de Nantes (notre Larzac du coin) qu'on a lancé le truc à plusieurs. Mais ça pourrait être utilisé pour n'importe quelle cause. À l'expérience, c'est un super outil pour parler à des gens qu'on n'arrive pas à joindre d'ordinaire, par exemple par une diff de tract dans la rue où une partie des gens se détournent. Pas envie d'être opportunistes, qu'on leur tienne la jambe, peur d'une embrouille, qu'on leur vende un truc.

La méthode : sur une grande place où il y a du passage, on installe un grand panneau avec une question écrite en gros, bien lisible. Cinq ou six propositions de réponse sont inscrites, provoc ou utopiques, du moment que ça amorce un

échange. Sur des ficelles entre des lampadaires, ou par terre bloqué par des cailloux, les réponses écrites sur des cartons avec des gros feutres, à partir des témoignages des passants, et selon leur formulation. Interloqués, les badauds s'arrêtent d'eux-mêmes pour lire ces trucs qui pendent. Du coup, c'est eux qui ont décidé de stopper leur balade ou leur course aux achats, et qui sont ouverts à une discussion. En tractant, on se dit souvent qu'on ne prêche qu'aux convaincus, mais là pas du tout, on a discuté avec des partisans de l'aéroport, et un paquet de gens pas au parfum, ou désinformés. A la limite peu importe le contenu des propositions en réponses écrites sur les cartons, un échange s'établit. La question d'accroche marche mieux si elle est ouverte: Quelle est votre utopie ? L'argent, ça vous fait quoi ? La précarité, c'est une fatalité ? Un temps partiel, c'est assez pour vivre ? Dans notre cas la question était : « Vous êtes maire de Nantes, vous disposez de 580 millions d'euros pour un aéroport qui est abandonné, vous faites quoi avec ?, mais surtout on a pu parler avec des gens qui jamais ne nous se seraient arrêtés, des pro

aéroport d'abord et puis des indécis, pas informés croyant que les travaux avaient déjà commencé et que ça servait à rien de s'opposer, que c'était trop tard. ?Un copain qui a participé a déjà fait ça dans son village avec une question aussi ouverte que : « L'argent, ça vous fait quoi ? ». A partir de ça, c'est parti dans des discussions sur ce qu'on fait du fric dans nos vies, les priorités, les choses essentielles, avec des gens de son patelin qu'il croise depuis des années, amis avec qui il n'avait jamais eu de discussion aussi profondes...

Ce n'est pas la panacée, mais ça vaut le coup d'être testé pour aborder d'autres publics.

Nico ✎ Interco Nantes



Semons la résistance !

Contre un projet d'aéroport, l'urbanisme destructeur et le capitalisme ravageur, des militants de *Reclaim the fields* s'implantent dans les friches, plantent des légumes et enracinent la résistance aux expulsions.

« Aérocrate, bouffe ta cravate! » clame la banderole au bord du champ où les ronces à hauteur d'homme se font tailler à coup de faux, de faucilles et de cisailles, avant que le terrain ne soit travaillé à la houe, la bêche et la fourche. On est au nord-ouest de Nantes, là où les technocrates, les socialos du coin et le monde économique veulent bâtir un aéroport, refilé à Vinci dans un « partenariat public privé » très à la mode : des subventions publiques pour des profits d'un géant mondial du BTP. Le capitalisme financé par le populo, quoi. Le conseil général de Loire-Atlantique a acheté ces terrains il y a trente ans.

Depuis deux ans et le camp *Climat* qui a appelé à occuper le terrain, au sens propre comme au figuré, une vingtaine de lieux ont été occupés. Des maisons et terrains abandonnés ont été repris, des cabanes construites, des jardins plantés. Ils et elles sont une centaine en permanence, à avoir mis pied en terre, mêlant choix de vie et engagement, mobilisés pour enrayer les expulsions, rejoignant la lutte lancée dans les années 70 par des paysans, puis par des riverains et des écolos.

La veille, ils étaient déjà trois cents, venus de toute la France, de Genève (occupation de 3 ha, « le champ



des filles » menacé d'expulsion), de Catalogne (occupation d'une forêt contre une ligne à très haute tension), de la banlieue de Londres (où l'extension de l'aéroport d'Heathrow a été abandonnée).

Samedi 7 mai, un millier de volontaires a débroussaillé 1,5 ha pour semer patates et tomates. Les paysans du coin ont donné du temps et leurs tracteurs pour débayer le terrain. L'Acipa, association citoyenne intercommunale des populations concernées par le projet d'aéroport, et la Confédération paysanne soutiennent le chantier et l'installation.

Cette jacquerie pacifique est à l'initiative de *Reclaim the fields*, constellation sans chef, européenne, de jardiniers sans terre, fondée en 2008 et liée au mouvement international

Via Campesina. Le nom fait référence au mouvement anglais *Reclaim the streets* des années 1990, occupant l'espace urbain contre les logiques automobiles, sécuritaires et capitalistes.

Ils sont neuf à rester sur cette ferme, baptisée « Le sabot », clin d'œil au monde paysan, mais surtout aux Luddites et au sabotage. L'optique est collective, offensive et politique. « Il s'agit aussi de mettre en question l'accès à la terre agricole, face à un cercle vicieux qui rend le paysan esclave de la banque, mais ce n'est pas une installation classique, qui cherche à être viable économiquement. C'est un outil de lutte, d'enracinement sur le terrain, d'agriculture directe, mais aussi de remise en cause du travail salarié. Les volontaires sont nombreux pour faire plus que produire des légumes, se donner du temps pour la résistance sur le terrain. »

Les axes de *Reclaim the fields* : l'accès à la terre, l'autonomie alimentaire, un projet agricole à petite échelle, contre la concentration des terres, occupation et gestion collectives, et le refus en actes d'un aéroport et de son monde productiviste, privilégiant la circulation de la marchandise, la compétition entre villes, le marketing territorial.

Nico ✎ Interco Nantes

www.reclaimthefields.org

le site des occupants de la zone prévue pour l'aéroport : zad.nadir.org



Alors que certains mettent en avant le fameux « Que se vayan todos » argentin dans une perspective électorale, la nouvelle publication des éditions CNT-RP s'intéresse, elle, au mouvement de résistance sociale qui a émergé, il y a maintenant 13 ans. Dans *L'Argentine des Piqueteros, une expérience partageable ?*, Frank Mintz – qui avait déjà co-traduit chez le même éditeur l'incontournable *Argentine, généalogie de la révolte* : la société en mouvement de Raúl Zibechi, s'interroge sur les enseignements que les exploités d'ici et d'ailleurs pourraient tirer de l'exemple argentin. Ces piqueteros, en effet, las d'attendre un « autre futur », ont décidé d'inventer un « autre présent ». Et si le mouvement social français de l'automne 2010 a su s'inspirer de leur technique de blocage économique, il est loin, encore, d'avoir épuisé toutes les stratégies éprouvées par ces piqueteros (de la réappropriation d'usines à la mise en oeuvre d'un système scolaire parallèle à celui de l'État).

Comme à son habitude, Frank Mintz privilégie la parole des acteurs de ce mouvement (camarades de lutte mais aussi ennemis de classe, dont le cynisme des propos est parfois le plus efficace des argumentaires) et les données statistiques. Le tout donne un ensemble foisonnant, riche de réflexions et de remises en cause (on songe, par exemple, à la dimension « morale » du combat des Mères de Mai, et à son influence sur la lutte des classes).

L'Argentine des Piqueteros, une expérience partageable ?, Frank Mintz, éditions CNT-RP, 140 p., avril 2010, 15 euros + 2,40 de frais de port.

Paru



QUEL ACQUIS

SOCIAL

N'A PAS ÉTÉ

OBTENU

PAR LA LUTTE ?

SYNDIQUE-TOI

REJOINS LA

CNT

**CONFÉDÉRATION
NATIONALE DU TRAVAIL**

**WWW.CNT-F.ORG
TÉL: 0810 000 367**



SYNDICAT AUTOGESTIONNAIRE ET SANS PERMANENT